



Les Arcs-sur-Argens, le 14 janvier 2020

Madame le Maire vous informe que la prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra le **lundi 20 janvier 2020, à 18h30, salle du conseil municipal.**

Ordre du jour

	Délégation au Maire dans le cadre de l'article L.2122-22 du CGCT
2020.01.01	Dissolution du syndicat intercommunal à vocation unique d'assainissement de Taradeau, Vidauban Les Arcs sur Argens
2020.01.02	Délibération budgétaire spéciale 2020
2020.01.03	Demande de subventions suite aux intempéries des 23 et 24 novembre 2019 – réparation des biens non assurables
2020.01.04	Approbation de la procédure de modification simplifiée n° 5 du Plan Local d'Urbanisme
	Questions diverses